

DESCRIPTION D'ACHAT

COMBINAISON, UNISEX

1. PORTÉE

La présente description d'achat décrit le besoin relatif aux matériaux, à la conception, à la confection et à l'inspection d'une combinaison pour hommes et femmes, qui sera utilisée par les agents des services frontaliers (ASF) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

2. EXIGENCES GÉNÉRALES

- 2.1. CONCEPTION - La combinaison de l'ASFC doit être fabriquée dans un tissu marin de polyester et coton. Ce vêtement doit être fabriqué d'une seule pièce qui comprend un dos action, ceinture devant plat et dos élastique. Sur longueur un ruban rétro réfléchissant argent doit être cousu au long des manches, col dos, poignets et empiècement dos. Le devant doit avoir une fermeture à glissière à deux directions, pleine longueur avec fermeture auto agrippant à boucles et à crochets. Sept poches, deux sur la poitrine ; deux poches à l'avant ceinture avec ouvertures d'accès complet; deux poches cargo à plis aux cuisses et une poche avec une manche pour le stylo. Toutes les combinaisons doivent être conçues conformément au tableau des mensurations et aux dessins ci-joints qui font partie de la présente description d'achat.
- 2.2. Tous les articles ou les matériaux visés par la présente description d'achat doivent être exempts d'imperfections ou de défauts susceptibles de nuire à leur aspect ou à leur tenue en service.
- 2.3. En cas d'incohérence entre les documents contractuels, la description d'achat, les dessins ou les échantillons réglementaires, l'ordre de préséance est le suivant :
- I) le contrat
 - II) la description d'achat
 - III) les dessins
 - IV) l'échantillon réglementaire

3. ÉCHANTILLON RÉGLEMENTAIRE

S'il est disponible, un échantillon réglementaire portant le numéro de la description d'achat indiqué dans le contrat sera fourni au soumissionnaire retenu. Cet échantillon réglementaire doit constituer la norme pour les propriétés qui ne sont pas précisées dans la présente description d'achat. En cas d'écart entre l'échantillon et la description d'achat, cette dernière aura préséance, à moins d'indication contraire sur l'étiquette de l'échantillon réglementaire.

L'échantillon réglementaire sera expédié « port payé » et devra être retourné « port payé ».

Le fabricant doit retourner l'échantillon réglementaire à l'ASFC dans le même état qu'il l'a reçu. Tout échantillon réglementaire perdu ou endommagé doit être remplacé par un article identique, sinon l'ASFC doit être remboursée pour le coût d'un article de remplacement acceptable.

4. NORMES APPLICABLES

- 4.1. CAN/CGSB-4.2, Méthodes pour épreuves textiles
- 4.2. CAN/CGSB 4.131-93, Fil polyester guipé de polyester
- 4.3. CAN/CGSB-54.1-M90, Points et coutures, parties I et II
- 4.4. CAN/CGSB-86.1-M91, Étiquetage pour l'entretien des textiles.
- 4.5. CAN/CSA Z96-09, Vêtements sécurité haut visibilité.
- 4.6. ASFC Description d'achat, CBSA/ASFC-2013-08-128, Insigne d'épaule.
- 4.7. ASFC Description d'achat, Ruban réfléchissant petits et grands, CBSA/ASFC-2013-08-129.

5. EXIGENCES PARTICULIÈRES

5.1. MATÉRIAUX

- 5.1.1. Tissu de base — Conforme au TABLEAU I ci-joint.

- 5.1.2. Fermeture à glissière - à solidité moyen avec des éléments en laiton et glissière, composants et ruban qui correspond avec le matériel de la coque. La glissière est à double sens avec un curseur blocage verrouillage de haut et un curseur non verrouillage à la base, monté en position dos à dos avec arrêts haut et pont courbé à l'extrémité inférieure. Le produit YKK, GMC 56/51 5/8 *TS-TBC* B-B* 3/4" - 1"*respecte ces exigences.
- 5.1.3. Ruban auto agrippant à boucles et à crochets - Il doit être en nylon tissé noir et avoir une longue durée de vie utile. Le ruban doit avoir une largeur de 2 cm (3/4po) ou 2,5 cm (1 po) et la longueur indiquée dans la description d'achat et sur les dessins. Les parties crochets et boucles combinées doivent avoir une résistance minimale au cisaillement de 8 lb/po² dans le sens de la longueur et après 1000 cycles, la résistance initiale à la séparation dans le sens de la largeur doit être d'au moins 1 lb/po.
- 5.1.4. Bande élastique - Elle sert à confectionner la ceinture montée. Il s'agit d'un tricot noir offert dans le commerce, 5 cm de largeur, plat et prétréci, conforme en tous points à l'échantillon réglementaire en ce qui concerne la durabilité, l'extensibilité et la recouvrance.
- 5.1.5. Fil de couture et de piqûre - Le fil doit comporter une âme de polyester guipée de polyester, être de classe B, R50 tex et de type I, avoir un apprêt souple, être de couleur assortie et être conforme à la norme CAN/CGSB-4.131-93.
- 5.1.6. Fil de boutonnière et de bride d'arrêt - Le fil doit comporter une âme de polyester guipée de polyester, être de classe B, R50 tex et de type I, avoir un apprêt souple, être de couleur assortie et être conforme à la norme CAN/CGSB-4.131-93.
- 5.1.7. Ruban rétro réfléchissant - Toutes ruban rétro réfléchissant doit être cousu sur 2.5 cm (1 po) de largeur et doit rencontrer toutes exigences rétro réfléchissant décrites dans la section 6 tableau 5 de la norme CAN/CSA Z-96 Vêtements sécurité haut visibilité.
- 5.2. Ruban réfléchissant petits et grands - Description d'achat, Ruban réfléchissant petits et grands, CBSA/ASFC-2013-08-129. Bien matériel d'approvisionnement par le gouvernement.
- 5.2.1. Boutons - Boutons doit avoir quatre trous, 15 mm en composition de plastique, qui correspond au matériel de la coque.
- 5.2.2. Protège-genoux - Deux protège-genoux en forme et dimensions de l'échantillon réglementaire doit être effectués de 5 mm d'épaisseur de néoprène, noir de couleur et doit être conforme en tous points à l'échantillon réglementaire.

6 CONFECTION GÉNÉRALE

- 6.1.1 Coupe et assemblage - les pièces du vêtement doivent être coupées dans le même lot de teinture du tissu de base décrit en 5.1.1. Il ne doit y avoir aucune différence de nuance visible entre les composants en tissu du vêtement fini.
- 6.1.2 Piqûre - Il doit y avoir au moins quatre ou au pas plus de cinq points par centimètre et le début et la fin de chaque couture doivent être solidement arrêtés par des points arrière. Tous les bords exposés doivent être surfilés. Les piqûres doivent présenter un aspect uniforme et être exemptes de casses de fil ou d'autres problèmes de piqûre pouvant résulter d'une tension défectueuse de la machine. Toutes les extrémités de fils en vrac doivent être coupées. Les composants de la combinaison doivent être assemblés par une opération couture-serge (maille de sécurité). Tous les autres coutures et piqûres sera cousu à point noué type 301 ou à chaîne piquée Type 401.
- 6.1.3 Pressage et façonnage - La combinaison doit être pressé et façonné selon les bonnes pratiques commerciales, afin qu'il soit conforme à la forme et au style de l'échantillon réglementaire.

7 CONFECTION :

- 7.1.1 Corp - Confectionnées avec du tissu de base conformément au paragr. 5.1.1 a deux poches poitrine, deux poche à la ceinture à l'avant, deux poches à l'arrière hanche et deux poches avec rabat à la cuisse. Le milieu devant du cou au niveau de l'entrejambe à une glissière bidirectionnelle comme spécifié au paragr. 5.1.2 avec un rabat-tempête de matériau de la coque Cousu du côté gauche de l'avant et fixé sur le côté droit avec un ruban à crochet et boucle au col, ceinture et entrejambe. Le rabat-tempête doit être finis avec une bride d'arrêt sur le haut et le bas. Un morceau de ruban à boucle de 8.5 cm x 2.5 cm doit être mis au-dessus du rabat de la poche droite pour fixer l'insigne nominatif. Trois passants de ceinture leurs formes et dimensions doivent être identiques à l'échantillon réglementaire doivent être cousus solidement à la ceinture, une sur chaque couture latérale et une au centre du dos arrière. Le dos doit être complet avec rabat déroulant, rehausse et canal de ceinture. Un morceau de ruban rétro réfléchissant tel que spécifié au paragr. 5.1.7 doit être cousu horizontalement à travers la rehausse du dos 1 cm au-dessus du bord finis de la rehausse. Le rehausse du dos doit avoir un rabat déroulant de taille suffisante pour tenir le ruban réfléchissant, comme spécifié au paragr. 5.1.8. Le canal de la ceinture doit être centré et positionné au-dessus de la couture taille arrière à l'extérieure de la combinaison avec les bords bruts de haut et bas tournés sous et cousu avec deux rangées de points.

7.1.2 Poches et rabats

- 7.1.2.1 Poches de devant - Deux poches de style militaire sur le devant, confectionnées avec du tissu de base conformément au paragr. 5.1.1, doivent être de forme et de dimensions identiques aux dessins. Elles doivent comporter un pli creux vertical de 2,5 cm (1 po). Les côtés et les bords extérieurs de la poche doivent être cousus au corps de la chemise à 1,5 mm du bord. Un morceau de ruban à crochet de 9 cm x 2 cm de largeur comme spécifié au paragr. 5.1.3 doit être cousu sur le bord supérieur du sac à poche pour une bonne fermeture. Une poche à crayons, constituée d'une seule épaisseur de tissu de base doit mesurer 4 cm de largeur sur 11 cm de profondeur. Elle doit être cousue sur le corps de la chemise sous la poche poitrine gauche.
- 7.1.2.2 Rabats à poches — Deux rabats de poches de style militaire posés sur le devant doivent être confectionnés dans le tissu de base conformément au paragr. 5.1.1. Ils doivent être confectionnés en une seule pièce de tissu de base pliée pour former deux épaisseurs. Les côtés, les coins et les bords inférieurs doivent être repliés et surpiqués à 1,5 mm du bord. Les coins supérieurs doivent être finis avec une bride d'arrêt. Chaque rabat de poche aura un morceau de ruban auto grippant à boucle de 9cm x 2cm de largeur conformément au paragr. 5.1.3 cousu à l'intérieur pour attacher au morceau correspondant du ruban auto agrippant à crochets de la poche. Les rabats à poches doivent être posés sur l'avant à 1.5 cm au-dessus de la poche, surpiquée à 1.5 mm et 6 mm du bord. Le rabat de gauche doit comporter une ouverture de 3,5 cm entre le rabat et le devant de la chemise pour la poche à crayons. Les deux côtés de l'ouverture de poche à crayon doivent être finis avec une bride d'arrêt bar solidement à l'avant de la coque.
- 7.1.2.3 Poches ceinture avant - Il faut confectionner deux poches avant dans le tissu décrit en 5.1.1. Ces poches doivent être des poches coupées dont la partie supérieure de l'ouverture arrive à égalité avec la partie extensible de la ceinture montée. Tous les bords non finis doivent être piqués et surfilés. Les extrémités des poches doivent être fixées par une bride d'arrêt. Les poches avant finies doivent être conformes en tous points aux dessins et à l'échantillon réglementaire.
- 7.1.2.4 Poches arrière — Deux poches arrière comportant deux passepoils et doublées du tissu décrit en 5.1.1 doivent comporter une ouverture fonctionnelle de 13.90 cm (5 ½ po) pour toutes les tailles. Les poches doivent comporter une bride d'arrêt à chaque extrémité de l'ouverture. Les poches avant finies doivent être conformes en tous points aux dessins et à l'échantillon réglementaire.

- 7.1.2.5 Poches cargo (à soufflet) – Elles doivent être confectionnées dans le tissu de base décrit en 5.1.1, et les dimensions doivent être conformes aux dessins et à l'échantillon réglementaire. La poche cargo à pli et à soufflet doit comporter des rabats. Un seul pli vertical de 3,8 cm (1 ½ po) doit être formé au centre de chaque sac de poche à soufflet. Le pli de la poche doit être piqué sur toute la longueur à 1,6 mm (1/32 po) du bord. Les poches doivent être centrées sur la jambe et piquées à 1,6 mm (1/32 po) du bord pour que le soufflet soit orienté vers le dos du pantalon. Le devant des deux poches cargo doit être cousu à plat sur la jambe, et une bride d'arrêt doit être exécutée au haut de chaque ouverture. Un morceau de ruban auto agrippant à crochets de 20cm x 2cm (8 po x ¾ po) de largeur décrit en 5.1.3 doit être posé sur la poche cargo comme il est indiqué sur les dessins, et le morceau de ruban auto agrippant à boucles correspondant doit être posé sur le rabat.
- 7.1.2.6 Poche à crayons – Une poche à crayons, constituée d'une seule épaisseur de tissu de base doit mesurer 12 cm x 8.2 cm (4¾ po x 3¼ po) de largeur. Elle doit être cousue sur la manche gauche de la combinaison sous l'insigne de l'épaule à 1.6 mm (1/32 po) du bord. Les bords supérieurs du compartiment de la poche à crayons doivent être fixés solidement sur la manche. La poche à crayons doit être d'une forme et avoir des dimensions identiques à l'échantillon réglementaire et aux dessins.
- 7.1.3 Œillets - Il a quatre œillets cousu a machine, deux sur chaque côtés de la couture de ventilation, sous chaque emmanchure, dimension et position doivent être identiques à l'échantillon réglementaire et aux dessins.
- 7.1.4 Passants de ceinture - Trois passants de ceinture, leurs formes et dimensions doivent être conformes aux dessins. Ils doivent être confectionnés du tissu de base pliée pour former deux épaisseurs conformément au paragr. 5.1.1. La taille des boutonnières doit s'adapter au bouton de 15 mm conformes au paragr. 5.1.9 qui s'applique à l'extrémité pointue tels qu'identifiés dans les dessins.
- 7.1.5 Col – Le col boutonné doit comprendre deux parties : le tombant et le pied de col. Chaque partie doit être constituée de deux épaisseurs de tissu de base et de l'entoilage spécifié en 5.1.1. Le tombant de col doit être cousu; les coins taillés, retournés et surpiqués à l'aide d'une épaisseur de 1.5 mm. La bande d'entoilage doit être fixée au tombant et l'assemblage complet doit être cousu à la combinaison et surpiqué à 1,5 mm du bord. Un morceau de ruban à boucle comme spécifié au paragr. 5.1.3 doit être jointe à la bande du col droite avec un morceau correspondant de ruban à crochet fixé sur le rabat-tempête avant. Un morceau continu de ruban rétro-réfléchissant comme spécifié au paragr. 5.1.7 doit être cousu à l'arrière de la chute du col. Deux morceaux de rubans à boucle en formes de triangle doivent être cousus à la chute du col avec les rubans à crochet correspondants cousus à l'avant de la combinaison. Veuillez-vous assurer que le placement du ruban à boucle et crochet sur le col est la combinaison sont enlignés afin que col reste plat.

- 7.1.6 Manches — Les manches doivent être confectionnées de tissu de base conforme au paragr. 5.1.1. Les manches doivent être fixés dans les emmanchures avec les bords bruts surjetées, pressé et cousu à l'aide d'une épaisseur de 1,5 mm. L'insigne d'épaule de l'ASFC conforme au paragr. 4.5 doit être centré sur la tête de manche à 2 cm ($\frac{3}{4}$ po) sous la couture et fixé avec une piqûre. Les manches longues doivent être d'une forme et avoir des dimensions identiques à l'échantillon réglementaire et aux dessins.
- 7.1.7 Poignets — Les poignets doivent être confectionnés de tissu de base, spécifié en 5.1.1 avec une largeur finie de 6.5 cm. Un morceau continu de ruban rétro réfléchissant spécifié en 5.1.7 doit être cousu au centre du de l'épaisseur extérieur du poignet. Les poignets doivent être joints aux manches avec tous bords cousus à l'aide d'une épaisseur de 1.5 mm. Un morceau de fermeture auto agrippant à boucle de 5 cm x 2 cm doit être centré sur l'épaisseur extérieure de chaque poignet avec un morceau correspondant de ruban auto agrippant à crochet centré sur l'épaisseur intérieur de chaque poignet.
- 7.1.8 Pattes d'épaules — Des pattes d'épaules de taille conforme aux dessins doivent être confectionnées à partir de deux épaisseurs de tissu de base spécifié en 5.1.1. et cousu à 1,5 mm du bord. Une boutonnière pouvant convenir à un bouton de 15 mm doit être centrée à 1.5 cm à partir de l'extrémité en pointe. Les pattes d'épaules doivent être cousues dans la couture d'emmanchure, posées au centre de la tête de manche parallèlement aux épaules. Les pattes d'épaules doivent être d'une forme et avoir des dimensions identiques à l'échantillon réglementaire et aux dessins.
- 7.1.9 Renforts aux genoux — Chaque jambe doit comporter un renfort extérieur au genou confectionné dans le tissu de base décrit en 5.1.1. Les renforts doivent couvrir le genou de la couture d'entrejambe à la couture extérieure et être piqués à 1,6 mm et à 6,3 mm du bord. La partie de la couture d'entrejambe située sous le renfort au genou doit présenter une ouverture de 12 cm ($4\frac{3}{4}$ po) permettant l'insertion du coussin de néoprène décrit en 5.1.1. Les renforts aux genoux, la couture d'entrejambe et les jambes de pantalon finis doivent être conformes aux dessins et à l'échantillon réglementaire.
- 7.1.10 Jambes — Le centre du devant des deux jambes doit comporter des plis permanents cousus qui débutent à la hauteur de la fourche et descendent vers l'ourlet. Ces plis doivent être cousus à 1,6 mm ($\frac{1}{32}$ po), et la couture doit compter au moins quatre points par centimètre.
- 7.1.11 Ourlet — L'ourlet au bas de chaque jambe doit être surfilé et laissé non fini. Les jambes terminées doivent être conformes en tous points aux dessins et à l'échantillon réglementaire.

8. ÉTIQUETTES

- 8.1.1 Toutes les étiquettes doivent être bilingues. Le texte sur les étiquettes doit être inscrit à l'encre permanente de couleur contrastante qui doit demeurer visible et résister à au moins quarante lavages.
- 8.1.2 **Étiquettes d'identification**
 - a. Désignation de la taille (indiquée dans les documents contractuels)
 - b. Teneur en fibres
 - c. Nom du fabricant et numéro de contrat
 - d. Numéro de fiche d'article (indiqué dans les documents contractuels)
- 8.1.3 **Instructions de nettoyage**
 - a. Lavage machine - tiède (40 °C)
 - b. Ne pas javelliser
 - c. Séchage par culbutage - à basse température
 - d. Ne pas utiliser d'agent assouplissant ni d'assouplissant en feuilles

9. INSPECTION TECHNIQUE

L'entrepreneur est tenu d'effectuer les inspections et les essais requis pour démontrer que les produits et services fournis sont conformes aux exigences de la présente description d'achat. L'entrepreneur peut y parvenir en effectuant les essais prescrits ou en démontrant à la satisfaction de l'autorité technique de l'ASFC qu'il respecte la description d'achat et le procédé de fabrication. L'entrepreneur peut faire appel à des installations d'essai des textiles indépendantes certifiées selon les normes ISO 9001 et ISO 17025 et acceptables pour l'autorité technique de l'ASFC. Les documents attestant la certification sont requis.

L'autorité technique de l'ASFC se réserve le droit de procéder à toute inspection jugée nécessaire pour s'assurer que les produits et les services fournis sont conformes aux exigences prescrites. Aux fins d'inspection, une partie de chaque expédition, ne dépassant pas deux pour cent ou deux articles de chaque envoi de moins de cent articles, peut être soumise à des essais pouvant les détruire. Si les résultats de ces essais sont inférieurs ou non conformes aux exigences de la norme, tous les articles détruits lors des essais doivent être remplacés, aux frais de l'entrepreneur, par d'autres articles conformes aux critères de qualité établis. La totalité de la livraison livrée peut également être refusée s'il s'avère que des articles précédemment rejetés à cause de défauts non réparables sont de nouveau soumis aux fins d'inspection.

L'entrepreneur sera immédiatement avisé si certains articles ne sont pas acceptés et ces articles lui seront réexpédiés à ses propres risques et frais.

10. LIVRAISON, EMBALLAGE ET MARQUAGE DES CONTENANTS

Il incombe au fabricant de faire en sorte que les marchandises soient adéquatement conditionnées de manière qu'elles puissent être livrées sans être endommagées. Toute marchandise reçue qui est endommagée sera retournée au fabricant pour remplacement à ses frais.

L'emballage et le marquage des contenants d'expédition doivent satisfaire aux exigences de l'appel d'offres.

Un bordereau de marchandises portant la liste du contenu doit accompagner chaque livraison.

L'entrepreneur doit aussi indiquer clairement à l'extérieur de chaque conditionnement (boîte) les renseignements suivants :

- Taille
- Numéro de fiche article
- Quantité d'articles de chaque taille contenue dans la boîte
- Numéro de contrat

11. APPENDICES

TABLEAU I – Exigences relatives au tissu de base

TABLEAU DES MENSURATIONS

DESSINS – Appendice

TABLEAU I - TISSU DE BASE

	SPÉCIFICATION	MÉTHODE D'ESSAI CAN-2-4.2
Couleur	Bleu foncé Conformes à l'échantillon réglementaire	
Tisser	2/1 Twill "S"	
Mélange de fibres	Polyester 65% ± 3% Coton 35% ± 3%	
Masse	250g/m ² ± 5% (237.5 – 262.5)	Méthode 5.1-M90
Largeur	160 cm (min.)	Méthode 4.1-M87
Fils par cm	Warp 37 ± 2 Trame 19 ± 2	Méthode 6-M89 Method C
Rupture (méthode Grab)	Warp 930 Newtons (min.) Trame 650 Newtons (min.)	Méthode 9.2-M90
Déchirure de force (méthode Rip)	Warp 40 Newtons ±10 Trame 50 Newtons ±10	Méthode 12.1-M90
Dimensional Change in Domestic Laundering of Textiles <i>Après un cycle</i>	Warp 2% (max.) Trame 1% (max.)	Méthode 58-2004
Solidité des couleurs au lavage <i>Changement de couleur & de coloration Polyester et coton</i>	Colour Change - Grey Scale 4 min. Staining – Grey Scale 4 min.	Méthode 19.1-2004
Solidité des teintures à la lumière	Au moins AATCC L4	Méthode 18.3-97
Solidité des couleurs à la transpiration <i>Changement de couleur & de coloration Polyester et coton</i>	Colour Change - Grey Scale 3 min. Staining – Grey Scale 3 min.	Méthode 23-M90-2004
Au frottement Sec : Mouillé :	Mouillé : Échelle de gris 3 min ou mieux Sec : Échelle de gris 4 min ou mieux	Méthode 22-2004
Résistance au boulochage – appareil d'essai de boulochage par agitation	Après 90 min – d'au moins 4 Après 120 min – d'au moins 4	Méthode 51.2-M87
À l'abrasion après 5000 cycles	Changement - d'au moins 4 Apparence - d'au moins 3	ASTM D4966-89
Récupération de pli	warp - 70% (min.) weft - 70% (min.)	Méthode 45-M88-2001
L'hydrofugation (tissu visage) Initial Après 3 lavages Après 10 lavages	100% min. 90% min. 70% min.	Méthode 26.2-94/ ISO 4920:1981
Capacité d'absorption des Textiles (tissu arrière)	50% min.	Méthode 26.2-94/ ISO 4920:1981
Teneur en formaldéhyde libre	<75 ppm	Méthode 63.3-M91
Fini	Fluorochemical finish with Water & Stain Protection	

Nota : À titre informatif, Doubletex (Montreal, Quebec) "TUFF TWILL SD35S H3-OUT" poly/coton 70/30 satisfait aux exigences de la présente description d'achat. Les tissus des autres fabricants peuvent convenir si ces derniers soumettent des données d'essai qui prouvent leur conformité.

TABLEAU DES MENSURATIONS - COMBINAISON, UNISEX

Hauteur 5.3 po - 5.7 po Court	Très Petit COURT	Petit COURT	Medium COURT	Large COURT	X Large COURT	2X Large COURT	3X Large COURT	4X Large COURT	5X Large COURT	Tolérances
Mesurations										
Poitrine (pouces)	32 - 34	36 - 38	40 - 42	44 - 46	48 - 50	52 -54	56 - 58	60 - 62	64 - 66	
Mesuration du vêtement fini										
Poitrine Circ.	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	157.5	167.5	177.75	2 cm
Ceinture Circ. (Détendu)	66	76	86.25	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	2 cm
Siège Circ. (20cm sous la ligne devant milieu)	97.5	107.5	117.75	128	138	148.25	158.5	168.5	178.75	2 cm
Entrejambe	76	76	76	76	76	76	76	76	76	1.5cm
Longueur du dos (base du col au-dessus du canal de ceinture)	41	43	45	47	49	51	53	55	57	1.5cm
Longueur d'entrejambe dos	39.5	40	40.5	41	41.5	42	42.5	43	43.5	1 cm
Longueur avant d'entrejambe	29	30	31	32	33	34	35	36	37	1 cm
Ourlet Circ. (seulement ½)	26	26.5	27	27.5	28	28.5	29	29.5	30	.5 cm
Profondeur de l'empiècement	22	22	22	22	22	22	22	22	22	1 cm
Largeur du dos (en ligne avec bas de l'empiècement)	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1 cm
Longueur d'épaule	17.5	18	18.5	19	19.5	20	20.5	21	21.5	.5 cm
Longueur du col	45.5	48	50.5	53	55.5	58	60.5	63	65.5	1 cm
Longueur des manches (tête de la manche au poignet)	52.5	54	55.5	57	58.5	60	61.5	63	64.5	1 cm
Longueur d'entremanche (aisselle au poignet)	43	44.5	46	47.5	49	50.5	52	53.5	55	.5 cm
Longueur du poignet (bord à bord)	29	30	31	32	33	34	34	34	34	1 cm

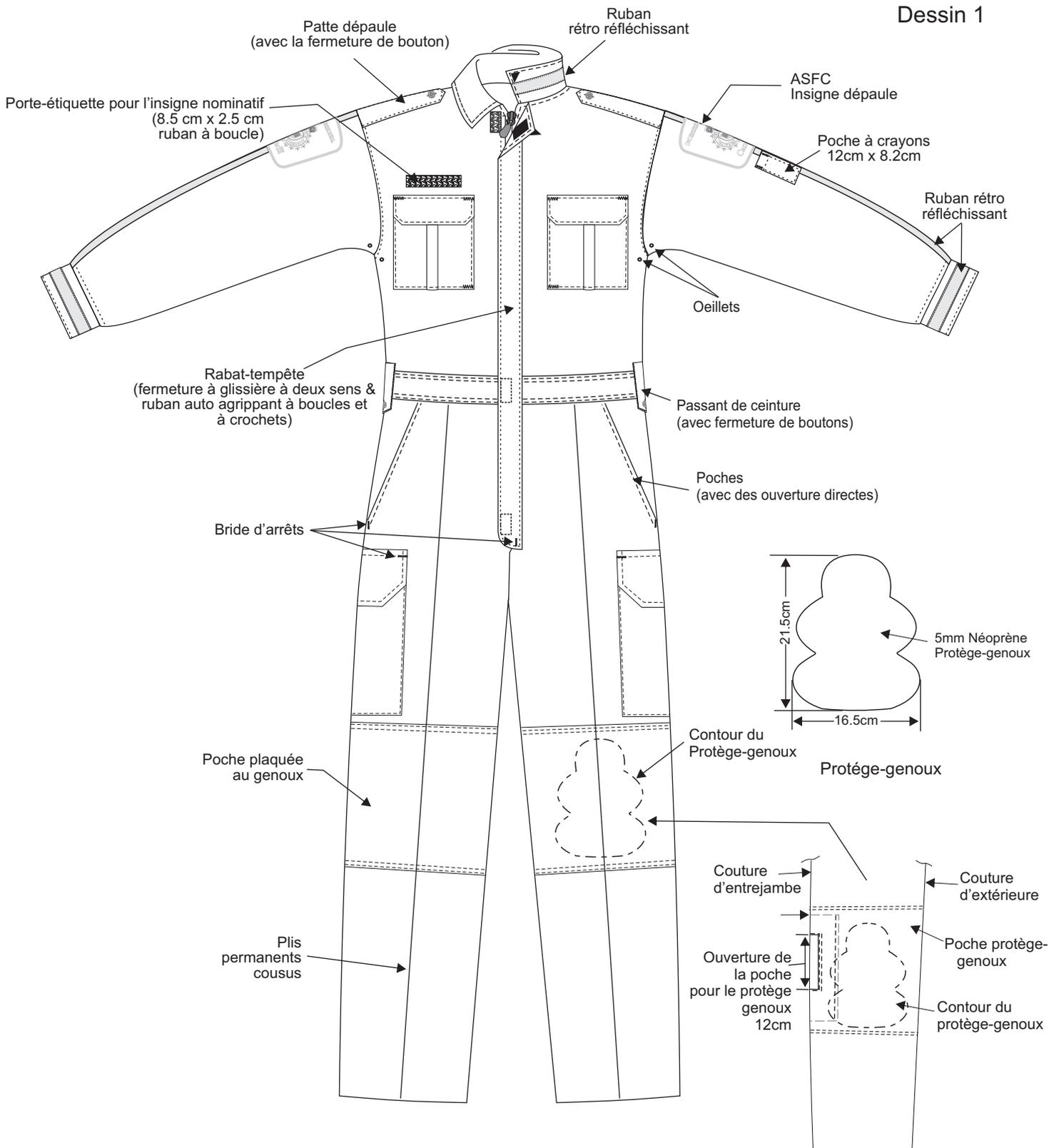
TABLEAU DES MENSURATIONS - COMBINAISON, UNISEX (Continué)

Hauteur 5.7 po - 5.11 po Régulier	Très petit RÉGULIER	Petit RÉGULIER	Medium RÉGULIER	Large RÉGULIER	X Large RÉGULIER	2X Large RÉGULIER	3X Large RÉGULIER	4X Large RÉGULIER	5X Large RÉGULIER	Tolérances
Mesurations										
Poitrine (pouces)	32 - 34	36 - 38	40 - 42	44 - 46	48 - 50	52 -54	56 - 58	60 - 62	64 - 66	
Mesuration du vêtement fini										
Poitrine Circ.	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	157.5	167.5	177.75	2 cm
Ceinture Circ. (Détendu)	66	76	86.25	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	2 cm
Siège Circ. (20cm sous la ligne devant milieu)	97.5	107.5	117.75	128	138	148.25	158.5	168.5	178.75	2 cm
Entrejambe	86	86	86	86	86	86	86	86	86	1.5cm
Longueur du dos (base du col au-dessus du canal de ceinture)	46	48	50	52	54	56	58	60	62	1.5cm
Longueur d'entrejambe dos	41.5	42	42.5	43	43.5	44	44.5	45	45.5	1 cm
Longueur avant d'entrejambe	31	32	33	34	35	36	37	38	39	1 cm
Ourlet Circ. (seulement ½)	26	26.5	27	27.5	28	28.5	29	29.5	30	.5 cm
Profondeur de l'empiècement	22	22	22	22	22	22	22	22	22	1 cm
Largeur du dos (en ligne avec bas de l'empiècement)	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1 cm
Longueur d'épaule	17.5	18	18.5	19	19.5	20	20.5	21	21.5	.5 cm
Longueur du col	45.5	48	50.5	53	55.5	58	60.5	63	65.5	1 cm
Longueur des manches (tête de la manche au poignet)	56.5	58	59.5	61	62.5	64	65.5	67	68.5	1 cm
Longueur d'entremanche (aisselle au poignet)	47	48.5	50	51.5	53	54.5	56	57.5	59	.5 cm
Longueur du poignet (bord à bord)	29	30	31	32	33	34	34	34	34	1 cm

TABLEAU DES MENSURATIONS - COMBINAISON, UNISEX (Continué)

Hauteur 5.11 po - 6.3 po Long	Trés petit LONG	petit LONG	Medium LONG	Large LONG	X Large LONG	2X Large LONG	3X Large LONG	4X Large LONG	5X Large LONG	Tolérances
Mesurations										
Poitrine (pouces)	32 - 34	36 - 38	40 - 42	44 - 46	48 - 50	52 -54	56 - 58	60 - 62	64 - 66	
Mesuration du vêtement fini										
Poitrine Circ.	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	157.5	167.5	177.75	2 cm
Ceinture Circ. (Détendu)	66	76	86.25	96.5	106.5	116.75	127	137	147.25	2 cm
Siège Circ. (20cm sous la ligne devant milieu)	97.5	107.5	117.75	128	138	148.25	158.5	168.5	178.75	2 cm
Entrejambe	96	96	96	96	96	96	96	96	96	1.5cm
Longueur du dos (base du col au-dessus du canal de ceinture)	51	53	55	57	59	61	63	65	67	1.5cm
Longueur d'entrejambe dos	43.5	44	44.5	45	45.5	46	46.5	47	47.5	1 cm
Longueur avant d'entrejambe	33	34	35	36	37	38	39	40	41	1 cm
Ourlet Circ. (seulement ½)	26	26.5	27	27.5	28	28.5	29	29.5	30	.5 cm
Profondeur de l'empiècement	22	22	22	22	22	22	22	22	22	1 cm
Largeur du dos (en ligne avec bas de l'empiècement)	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1 cm
Longueur d'épaule	17.5	18	18.5	19	19.5	20	20.5	21	21.5	.5 cm
Longueur du col	45.5	48	50.5	53	55.5	58	60.5	63	65.5	1 cm
Longueur des manches (tête de la manche au poignet)	60.5	62	63.5	65	66.5	68	69.5	71	72.5	1 cm
Longueur d'entremanche (aisselle au poignet)	51	52.5	54	55.5	57	58.5	60	61.5	63	.5 cm
Longueur du poignet (bord à bord)	29	30	31	32	33	34	34	34	34	1 cm

APPENDICE
 Combinaison, Unisex
 CBSA/ASFC-2012-10-115
 Dessin 1

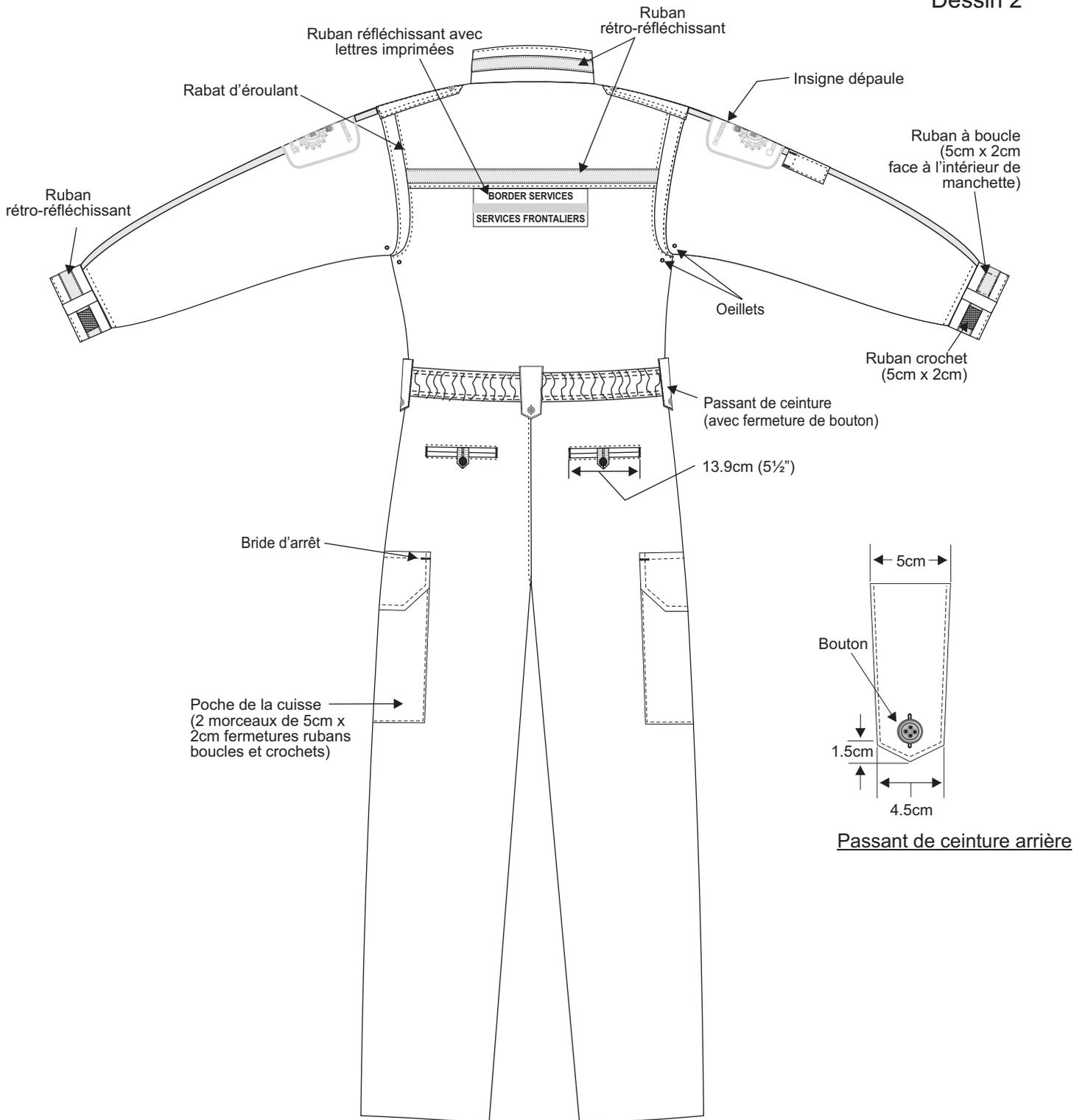


Vue de face

Détails de la poche pour le protégé-genoux
 (Jambe de la combinaison montrée à l'envers)

Toutes mesures en centimètres
 NON À L'ÉCHELLES

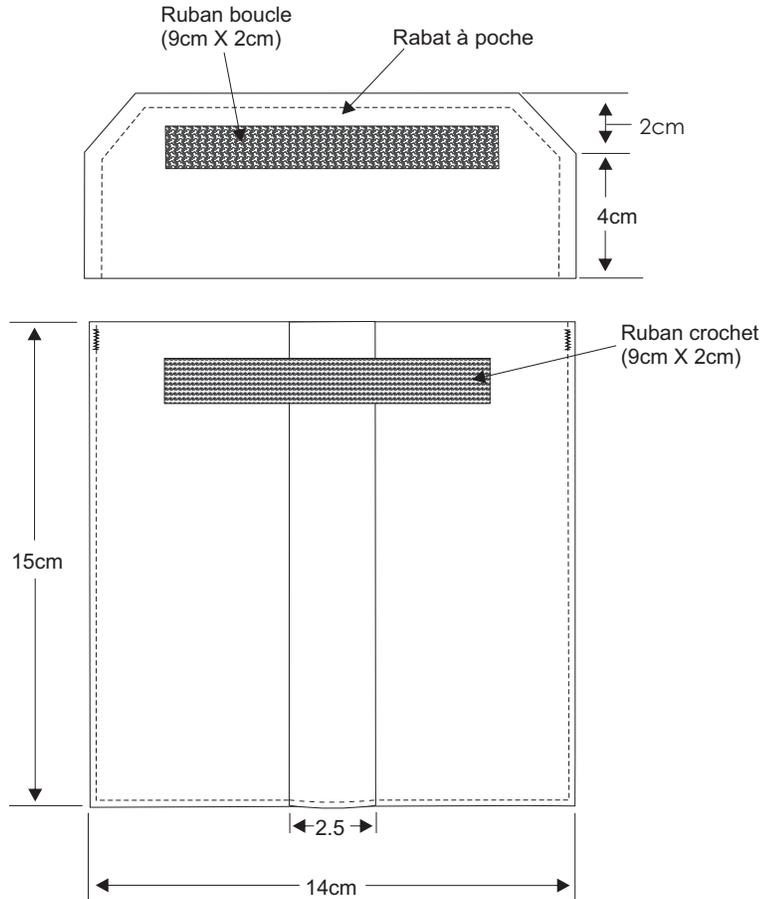
APPENDICE
 Combinaison, Unisex
 CBSA/ASFC-2012-10-115
 Dessin 2



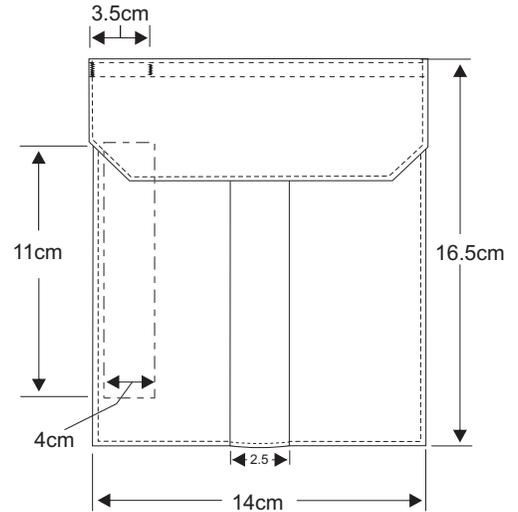
Vue arrière

Toutes mesures en centimètres
 NON À L'ÉCHELLES

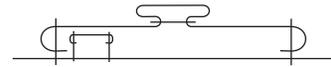
APPENDICE
 Combinaison, Unisex
 CBSA/ASFC-2012-10-115
 Dessin 3



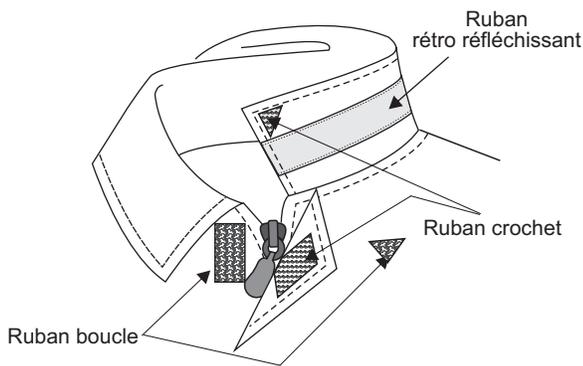
Poche droite



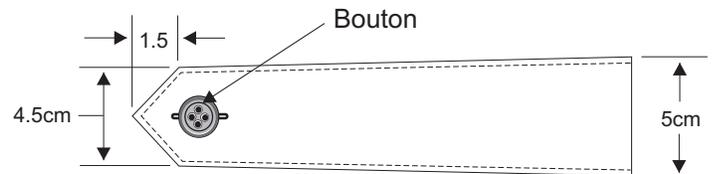
Poche gauche
 (contour de la poche à crayon)



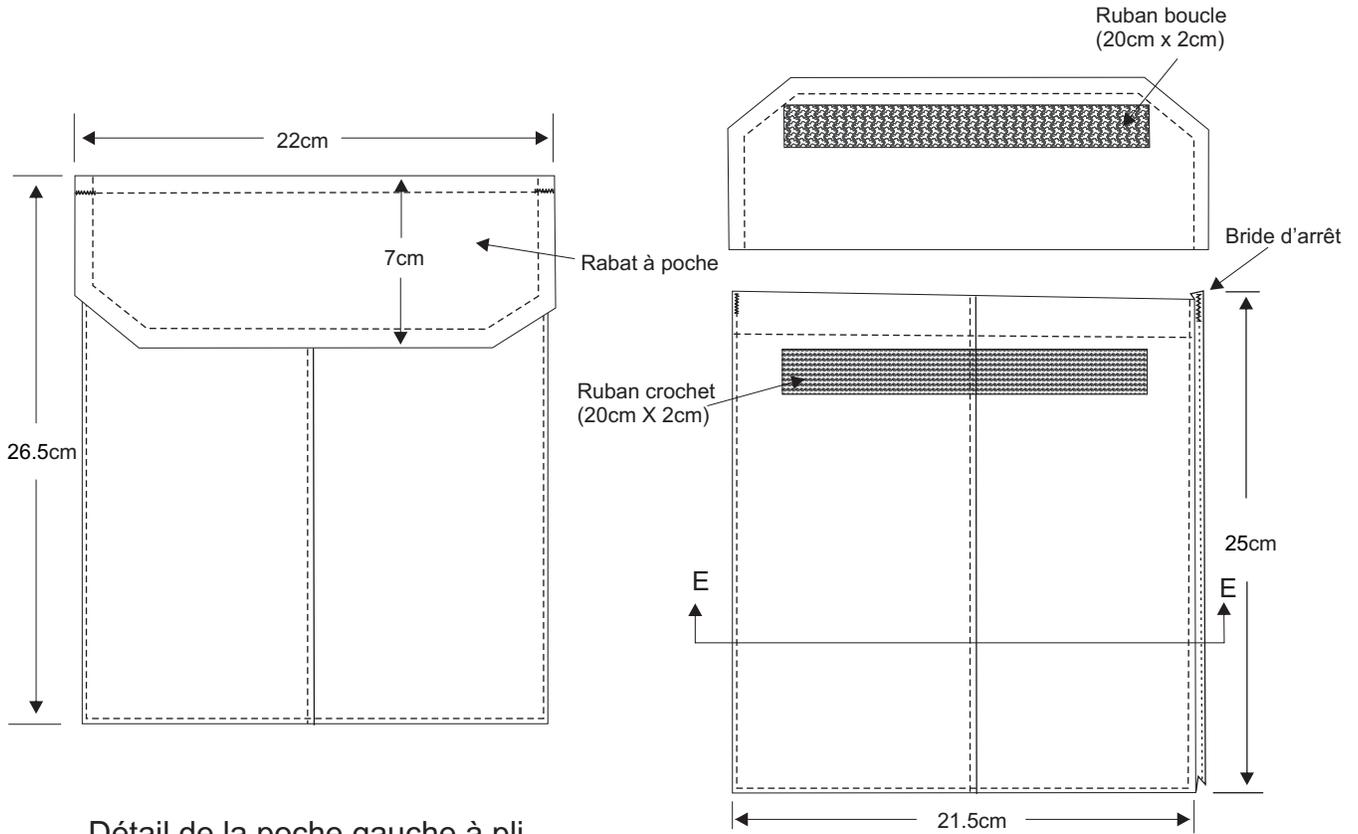
Vue do haut de la poche gauche



Détails du col

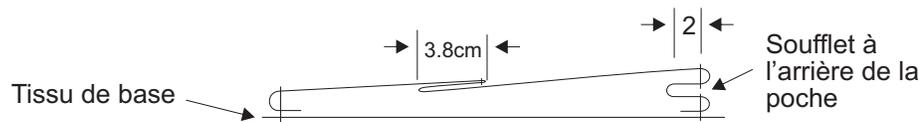


Patte d'épaule



Détail de la poche gauche à pli et à soufflet

Poche gauche à pli à soufflet montrée avec rabat ouvert



Section E-E
 Poche gauche à pli à soufflet
 et jambe de la combinaison